

## VALAIS

# LA GAUCHE ET... L'UDC UNIES CONTRE «LE VOL DES RENTES»

11 février 2010 - PASCAL GUEX

**VOTATION DU 7 MARS** Les agrariens du Valais romand s'affranchissent du parti national pour rejoindre le comité valaisan d'opposition à la baisse du taux de conversion du deuxième pilier. A très forte coloration rose!



L'UDC du Valais romand assise à la même table que le Parti socialiste, la Gauche valaisanne alternative et les syndicats pour faire barrage à la réduction du taux de conversion du 2e pilier: c'est le tableau étonnant présenté hier par le comité de soutien valaisan «Non à la baisse des rentes». Oskar Freysinger et les siens ont donc décidé de faire fi du mot d'ordre de l'UDC suisse, favorable, elle, au passage de ce fameux taux de 7,2% à 6,4%. «Et à l'unanimité!» Membre de l'UDC,

Patrick Fournier s'est présenté hier devant la presse pour détailler les raisons qui ont poussé l'UDC valaisanne à s'affranchir du parti national. «Contrairement à ce que veulent laisser entendre les partisans de la loi, l'espérance de vie des femmes baisse en Suisse, avec 7 mois de perdus en dix ans!»

## Une baisse prématurée, spoliatrice et excessive

L'actuaire et économiste valaisan s'est aussi attaché à démontrer l'argument des rendements boursiers. «L'analyse décade par décade depuis 1920 permet de constater que ces rendements n'ont été négatifs qu'à deux reprises, entre 1930 et 1940, puis entre 2000 et 2010. Mais à chaque fois pour un petit 2%.» Et Patrick Fournier de condamner sans réserve «une baisse prématurée, spoliatrice et excessive».

Le discours n'est pas différent du côté de l'Union syndicale valaisanne qui est montée au front pour s'opposer à cette nouvelle baisse du taux de conversion. «Non au vol des rentes LPP!», s'est encore exclamé Jeanny Morard pour qui «cette nouvelle baisse projetée est inutile, inacceptable et aucunement justifiée». Le président de l'Union syndicale valaisanne s'est ainsi employé à démontrer que la décision du Parlement combattu par les syndicats, la presse de consommateurs et les partis de gauche par voie de référendum aurait des implications très lourdes sur le niveau des rentes de trois millions et demi de travailleurs soumis à la LPP. «La perte va s'élever à des dizaines de milliers de francs par personne.» Une femme de 50 ans qui gagne aujourd'hui 5800 francs perdrait ainsi 36 900 francs. Sa collègue de 26 ans payée 5000 francs perdrait, elle, 62 200 francs!

## En contradiction avec la Constitution

Pour Jeanny Morard, il n'est pas question non plus que la Constitution soit piétinée. «Cette baisse massive est en contradiction avec l'objectif constitutionnel fixé pour les rentes.» Le président de l'USVS a également mis en garde les retraités actuels. «Ceux qui pensent qu'ils ne risquent rien se trompent...» Pour Jeanny Morard, les seuls gagnants d'un oui déposé dans les urnes le 7 mars prochain seront les assurances privées. «Les assurances peignent le diable sur la muraille. D'une part, elles prétendent qu'elles doivent verser des rentes trop élevées... D'autre part, elles argumentent la baisse par l'augmentation de l'espérance de vie afin que le gâteau à partager suffise assez longtemps pour tout le monde. Mais l'augmentation de l'espérance de vie a été déjà compensée par la révision de la loi en 2003.»